

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 17 (1888)

**Heft:** 11

  

**Rubrik:** Rapports sur les deux questions mises à l'étude pour l'assemblée générale des instituteurs frigourgeois le 21 juin 1888

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RAPPORTS

SUR LES

DEUX QUESTIONS MISES A L'ÉTUDE

POUR

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES INSTITUTEURS FRIBOURGEOIS

LE 21 JUIN 1888



FRIBOURG

IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

—  
1888

# I<sup>er</sup> RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA PREMIÈRE QUESTION

## Importance et choix des moyens d'émulation dans l'enseignement primaire.

Nous avons reçu sur cette question 100 mémoires et un excellent rapport de M. Mathey, à Givisiez, résumant les travaux d'une partie des Instituteurs de la Sarine. Voici par district et par ordre alphabétique les noms de nos collègues qui ont traité la question mise à l'étude.

### PREMIER ARRONDISSEMENT

#### MM.

Andrey, à Ménières ;  
Barbey, stag. à Dompierre ;  
Bochud, à Cressier-sur-Morat ;  
Bondallaz, à Estavayer-le-Lac ;  
Bosson, stag. à Cheyres ;  
Brasey, à Murist ;  
Brasey, à Prévondavaux ;  
Collaud, à Mannens ;  
Corminbœuf, à Cousset ;  
Créaturaz, à Seiry ;  
Dessarzin, à Nuvilly ;  
Ducarroz, à Montet ;  
Fontaine, à St-Aubin ;  
Grand, à Courtion ;  
Grivel, stag. à Surpierre ;  
Gendre, à Cheiry ;  
Jaquet, à Fétigny ;

#### MM.

Loup, à Villeneuve ;  
Losey, à Dompierre ;  
Miédinger, à Estavayer ;  
Moulet, à Lully ;  
Pauchard, à Villarepos ;  
Pillonel, à Châbles ;  
Plancherel, à Bussy ;  
Plancherel, à Morens ;  
Reichlen, à Cheyres ;  
Roubaty, à Léchelles ;  
Roulin, à Cugy ;  
Roulin, à Forel ;  
Torche, à La-Vounaise ;  
Uldry, à Courtepin ;  
Vez, à Montagny-la-Ville ;  
Vez, à Vesin ;  
Vollery, à Vuissens.

### IV<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Mathey, à Givisiez, résumant les travaux de :

#### MM.

Bæchler, à Villars-sur-Glâne ;  
Berset, stag. à Farvagny ;  
Blanc, à Praroman ;  
Bise, à Corminbœuf ;  
Bossy, à Avry-sur-Matran ;  
Brique, à Posat ;  
Brühlhart, à Autigny ;  
Butty, à Noréaz ;  
Chappuis, à Magnedens ;  
Collaud, à Fribourg ;

#### MM.

Collaud, à Estavayer-le-Gibloux ;  
Corminbœuf, à Belfaux ;  
Descloux, à Rossens ;  
Gremaud, à Fribourg ;  
Hermann, à Barberêche ;  
Jonin, à Fribourg ;  
Mossu, à Treyvaux ;  
Page, à Fribourg ;  
Sterroz, à Fribourg ;  
M<sup>lle</sup> Mivellaz, à Fribourg.

*N.-B.* Une autre question, désignée par Monsieur l'inspecteur et conçue en ces termes « Quelles leçons peuvent être communes aux deux cours, » a été traitée par une partie, la moitié, croyons-nous, des membres du corps enseignant de ce district.

V<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM.	MM.
Bosson, à Vuippens;	Jaquet, à Châtel-Crésuz;
Bovet, à Sales;	Jaquet, à Le-Pâquier;
Brunisholz, à Bulle;	Loup, à Botterens;
Cardinaux, à Villarvolard;	Magnin, à Villars-sous-Mont;
Combaz, à Montbovon;	Morand, à Enney;
Combaz, à Neirivue;	Morard, à Gumefens;
Currat, à La-Tour;	Oberson, à Maules;
Davet, à Romanens;	Pasquier, à Gruyères;
Débieux, à Grandvillard;	Pasquier, à Rueyres-Treyfayes;
Descloux, à Lessoc;	Pittet, à Pont-la-Ville;
Dessarzin, à Charmey;	Pugin, à Pont-en-Ogoz;
Ecoffey, à Broc;	Roulin, à Echarlens;
Gobet, à Vaulruz;	Tena, à Albeuve;
Grandjean, à Estavannens;	Vesin, à Bulle.

VI<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM.	MM.
Aebischer, à Villarsiviriaux;	Magne, à Montet;
Bavaud, à Châtonnaye;	Maillard, à Grangettes;
Bovet, à Hennens;	Mauron, à Prez-vers-Siviriez;
Brasey, stag. à Villaradoud;	Pasquier, à Villaraboud;
Brasey, à Torny-le-Grand;	Pauchard, à Massonnens;
Chassot, à Chavannes-s.-Orsonnens;	Roulin, à Mézières;
Conus, à Villarimboud;	Rossier, à Villaz-St-Pierre;
Déglise, à Vuisternens;	Sonney, à Sommentier;
Demierre, à Vauderens;	Terrapon, à Mossel;
Dessibourg, à Auboranges;	Thierrin, à Vuarmarens;
Geisenhoff, à Estévenens;	Tinguely, à Ursy;
Grand, à Romont;	Verdon, à Siviriez;
Grognoz, à Lussy;	Villard, à La-Joux;
Jaquet, à Villariaz;	Vollery, à Romont.
Jaquier, à Promasens;	

VII<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM.	MM.
Bochud, à Le-Crêt;	Gabriel, à Granges;
Cardinaux, à Châtel-St-Denis;	Schmutz, à Pont;
Cochard, à Remaufens;	Seydoux, à Grattavache;
Dessibourg, à Châtel-St-Denis;	Vallélian, à Bossonnens.
Favre, à Fiaugères;	

Comme on le voit par cette longue énumération, nous n'avons pas souffert de la pénurie des travaux. La majeure partie des compositions que nous avons reçues nous ont été d'un réel secours. Il nous eût été agréable de détacher de cette immense gerbe des épis plus nombreux, mais le cadre restreint d'un rapport nous interdisait des citations trop multipliées.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer à tous nos chers collaborateurs notre vive reconnaissance.

Afin de procéder d'une manière plus rationnelle et mieux graduée en développant notre propre pensée et en condensant ou coordonnant les idées émises par nos collègues, nous avons cru devoir adopter les divisions suivantes : 1<sup>o</sup> Importance de l'émulation dans l'enseignement primaire ; 2<sup>o</sup> But de l'émulation et précautions à prendre dans l'usage de ce mobile ; 3<sup>o</sup> Moyens à employer rangés en deux catégories : *a*) moyens moraux, *b*) moyens matériels ; 4<sup>o</sup> Conclusions.

### 1. Importance de l'émulation dans l'enseignement primaire.

On peut définir l'émulation un sentiment intérieur qui nous porte et nous excite à imiter, à égaler un modèle et qui nous rend capables même de surpasser un rival. A l'école primaire, c'est une force toujours efficace et puissante, qui agit sur les élèves d'un même cours. Qui dira jamais ce que peut une telle force sagement mise en jeu pour multiplier les efforts, imprimer des élans généreux et soutenus aux volontés les plus débiles ? Ce stimulant précieux exerce son heureuse influence sur tous les âges de la vie et dans toutes les sphères de l'activité humaine.

N'est-ce pas à un système d'émulation, noble dans son principe et admirable dans ses résultats, qu'il faut attribuer l'état éminemment prospère que les arts ont atteint au moyen-âge ?

N'est-ce pas encore une émulation communicative, aidée de la voix du clairon, du cliquetis des armes et dominée par la pensée des foyers menacés, qui transforme soudain en un vaillant guerrier le soldat qui naguère, marchant isolé, trahissait par son allure pusillanime les terreurs mortelles d'un timide conscrit ?

Tous nos collaborateurs ont reconnu l'importance et proclamé la nécessité de l'émulation dans l'enseignement primaire. Nous avons été bien plus réjoui que surpris de constater cette communion d'idées, fruit de l'expérience, gage d'avenir et de prospérité des écoles.

M. Losey s'exprime ainsi : « Dans l'enseignement deux routes se présentent et conduisent au même but : l'une nue, montante, mais plus directe ; c'est la voie suivie par le maître qui impose froidement sa volonté ; l'autre offrant de nombreux détours, mais égayée de sites et d'ombrages, est la voie parcourue par l'instituteur qui fait accepter librement la substance de son enseignement, grâce à un système de saine émulation. »

Nous aimons à nous associer aux judicieuses réflexions de M. Vallélian : « Notre humaine faiblesse, écrit-il, doit être stimulée, encouragée, louée pour produire, travailler ou avancer, même dans un âge mûr. De quoi n'a-t-elle pas besoin pour progresser dans le chemin aride de l'étude ? Puisque à trente ou quarante ans l'homme doit être encore stimulé tantôt par les nécessités de la vie, tantôt par les prescriptions du devoir, tantôt encore par la louange d'autrui, que fera un élève inconscient de son avenir, livré à son insouciance enfantine ? Il lui faut des encouragements, des louanges, des récompenses, des punitions même. » — « L'émulation est partout, ajoute plus loin le même auteur, puisqu'elle fait marcher rois, nations, peuples, communes, propriétaires, enfants ; on peut dire qu'elle constitue un moyen capital et nécessaire d'avancement, à l'école comme ailleurs, et qu'elle est d'une importance incontestable. »

« L'enfant, dont l'intelligence est si vive et si perspicace, observe à son tour M. Schmutz, ignore pourquoi on l'oblige à fréquenter l'école pendant de longues années, pourquoi on l'astreint à accomplir de devoirs incessants, pourquoi son maître s'épuise en zèle et en dévoue

ment pour lui inculquer des connaissances dont il n'entrevoit pas bien la nécessité. Il ne comprend pas que de son éducation et de son instruction dépendra sa position sociale. Voilà pourquoi l'instituteur se voit dans l'obligation de recourir à des moyens qui excitent l'enfant au travail. »

M. Bavaud parle d'une manière non moins explicite et convaincante lorsqu'il dit : « L'élève laborieux songe aux récompenses qu'il peut obtenir et cette pensée soutient son courage ; il est heureux d'un succès qui le rapproche du but désiré. Aussi quelle ardeur le jour d'une composition et quel redoublement de soins pour la préparer ! Le niveau des études s'élève, parce que chacun cherche à ne pas rester au-dessous de ses camarades ; puis, si le succès a répondu aux efforts dans une première composition, noblesse oblige, il faut conserver son rang et pour cela travailler chaque jour davantage. »

M. Grognez émet son opinion en des termes que nous ne saurions passer sous silence. « Il est incontestable que si les hommes pouvaient toujours agir par le pur amour du devoir, l'émulation serait inutile. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi. Nous savons tous que le défaut dominant des élèves est la paresse, qui résulte bien plus souvent de l'habitude de ne rien faire que d'un dégoût prononcé pour le travail. Beaucoup d'enfants d'un caractère mou et faible se découragent dès leur entrée à l'école. Le peu de succès, dès le début, fait naître en eux le sentiment d'une incapacité imaginaire, qui leur semble une excuse légitime de leur inaction. Pour obvier à cet inconvénient né de l'apathie, le maître donnera d'abord aux enfants des tâches aisées, afin qu'ils puissent facilement apercevoir quelques progrès, sentir l'efficacité de leurs efforts..... »

« L'instituteur, dit M. Bochud, à Cressier, qui ferait un abus de l'émulation et celui qui ne l'emploierait pas seraient également coupables. Le premier laisserait grandir dans le cœur des enfants des sentiments violents et dangereux ; le second laisserait s'éteindre en eux l'enthousiasme pour le beau et le bien. Les suites en seraient funestes. »

Nous ne saurions mieux terminer cette première partie de notre rapport qu'en transcrivant les lignes suivantes dues à la plume de M. Fontaine, à Saint-Aubin : « L'émulation, affirme-t-il, est un des moyens les plus propres à favoriser les progrès des élèves de l'école primaire. L'instituteur intelligent et dévoué ne négligera pas une force qui peut lui rendre d'aussi grands services, mais il la dirigera, la conduira prudemment pour qu'elle ne déraille pas ou qu'elle ne dépasse pas le but proposé. Il a sous la main des moyens d'impulsion et de direction qu'il doit étudier, afin de les appliquer avec discernement. »

## 2. But de l'émulation et précautions à prendre dans l'usage de ce mobile.

Les répétitions fréquentes des matières étudiées, organisées sous les auspices d'une émulation réglée, sont appelées à juste titre l'âme de l'instruction ; c'est bien là le secret de tout avancement rationnel et fructueux.

M. Cardinaux, à Villardvolard, indique en excellents termes les profits nombreux qui résultent de l'emploi de ce mobile dans l'enseignement primaire. « L'émulation, écrit-il, rend les services les plus signalés. Elle facilite considérablement la tâche du maître ; elle lui fournit souvent l'occasion de connaître et d'approfondir le caractère de ses élèves ; elle est enfin une source de progrès, source qu'il est utile d'alimenter par

l'emploi des meilleurs moyens que nous fournissent la pédagogie et l'expérience. »

Mais hélas ! il en est de l'émulation comme des meilleures choses que rend nuisible un usage immodéré.

M. Brasey, à Murist, a bien raison de dire que ce stimulant « ressemble aux vents qui enflent les voiles d'un navire et qui sont en même temps la cause des naufrages. »

Tous nos collaborateurs se sont élevés en termes énergiques contre l'abus de l'émulation.

« Le maître qui rapporte tout à ce mobile, écrit M. Terrapon, fausse l'éducation de ses élèves, fait naître en eux des penchants déplorables, donne une direction pernicieuse à leur jugement et leur suggère des sentiments qu'on n'aurait jamais dû voir éclore en eux. »

M. Brasey, à Torny-le-Grand, est plus explicite encore. Il établit la différence entre la bonne et la mauvaise émulation, en distinguant les qualités qui caractérisent l'une et l'autre. « L'émulation est mauvaise, déclare-t-il, si l'on en fait un usage exagéré ou exclusif, si elle dispose l'enfant à ne voir dans ses camarades que des rivaux qu'il doit surpasser, à n'avoir dans ses efforts d'autre but que d'occuper la première place et à prendre n'importe quel moyen pour y parvenir. Mais la bonne, la saine émulation, la seule qu'il faille cultiver chez nos élèves est celle qui pousse l'enfant à imiter la sage conduite, la sérieuse application et les autres excellentes qualités de ses compagnons et à conquérir l'estime de chacun. »

Citons enfin le passage suivant, emprunté au travail de M. Loup, à Botterens, et inspiré par une remarque analogue : « La vraie émulation, assure-t-il, est une passion généreuse qui ne peut avoir pour objet que la vertu ; elle ne retranscrit rien des louanges que d'autres méritent ; elle nous fait simplement un reproche de l'intervalle que nous laissons entre eux et nous. La fausse émulation est, au contraire, une passion basse et chagrine qui corrompt par son amertume ; elle ne se soucierait pas de monter, pourvu qu'elle vit les autres descendre au-dessous d'elle. »

De ce qui précède nous déduisons, à titre de corollaire, que le mobile préconisé doit être employé avec tact et discernement, prudence et sagacité et l'on évitera, par une intelligente réserve, des abus regrettables.

« On voit dans nos écoles, remarque M. Loup, à Villeneuve, de petits génies qui sans aucune tension d'esprit parviennent à se maintenir constamment à la tête de leur classe. Ces élèves privilégiés oublient souvent que s'ils ont plus d'aptitudes que leurs condisciples, ils doivent en rendre grâce au Créateur ; ils sont facilement disposés à s'attribuer tout le mérite de leurs succès, à mépriser des camarades moins favorisés qui cependant font preuve de beaucoup de zèle et de persévérance. Pour parer à cet inconvénient, il faut que le maître considère non seulement les succès obtenus, mais encore et surtout les efforts faits par les élèves. »

« Le maître, continue M. Sonney, fera reconnaître aux vaniteux que nous ne possédons rien qui ne nous ait été donné et que c'est être imbu d'un orgueil ridicule et stupide que de dresser étalage de ses qualités naturelles. » — « Celles-ci, poursuit M. Pauchard, à Massonnens, nous viennent du Créateur ; rappelons aux enfants que le vrai mérite n'est pas dans ce qui nous entoure : beauté, renommée ou richesses, mais dans ce que nous sommes au-dedans de nous-mêmes. »

Il ne suffit pas toutefois de combattre la présomption et l'orgueil chez les vainqueurs, il faut de plus prévenir et empêcher le découragement chez les vaincus. Pour un enfant au cœur droit, aux aspirations

nobles, une défaite est une souffrance morale; or, pour consoler, il ne faut ni heurter la douleur, ni la ruïoyer; associons-nous plutôt à la peine ressentie par l'élève déçu dans sa légitime attente; témoignons-lui notre sympathique et réelle satisfaction pour ses efforts de bonne volonté qui nous ont réjouis, bien que frappés d'insuccès, il est vrai.

« Chaque élève doit pouvoir se dire, observe M. Vollery, à Romont, que sa victoire ou sa défaite est une joie ou une tristesse pour le maître. L'instituteur doit féliciter le vainqueur, plaindre le vaincu, relever le courage de celui-ci par l'espérance d'une victoire, prévenir le relâchement de celui-là par la crainte d'une défaite. »

« On ne doit jamais, opine M. Roulin, à Forel, fournir à celui que l'on distingue l'occasion de triompher insolemment de celui qui est abaissé par son échec. Le maître doit encourager les vaincus et manifester son contentement dès qu'il les voit se relever. »

M. Morand conseille, pour atteindre le but développé ici, de ménager adroitement une défaite au présomptueux et de donner à l'élève faible ou peu doué la possibilité de remporter une victoire, un avantage même sur un condisciple qui s'admire et s'exagère son mérite. Cela est bien, croyons-nous, pourvu toutefois que le prestige, l'ascendant, la réputation de justice et d'impartialité du maître n'en souffrent aucunement.

Nous ne croyons pas nous faire illusion en affirmant que l'émulation est appelée à produire les meilleurs résultats, si nous lui donnons comme correctif les précautions que nous avons signalées.

Ces mesures de prudence seront, à notre avis, le plus sûr antidote contre la basse jalousie, le désespérant abattement, l'égoïste orgueil, les sottes prétentions, toutes choses produisant cette discorde, ces divisions, cette antipathie, attribuées à bon droit à une émulation reposant non sur l'honneur, mais sur des fondements équivoques, arbitraires, réprouvés par une saine pédagogie et par une expérience attentive.

Notre opinion est conforme à celle de M. Favre. Après avoir fixé à l'émulation le rôle que nous lui avons nous-même assigné, il termine en disant : « Quels sont parmi nos élèves les amis les plus sincères et les plus inséparables aux heures de récréation ? Ne sont-ce pas en général ceux qui, durant les leçons et les études, luttent avec le plus d'acharnement pour obtenir les premières places ? Les liaisons étroites et les amitiés profondes se sont habituellement formées entre les élèves qui travaillaient, loyalement sans doute, à se surpasser. Ce fait dont chacun peut vérifier l'exactitude établit l'erreur de ceux qui prétendent que la sage émulation même engendre souvent la haine et la jalousie. »

Ne rejetons donc pas cette émulation qui, loin de décourager les faibles en tenant compte des succès seulement, réunit toutes les forces de l'école en faisceau, conduit toute la phalange militante aux combats où chacun déploie zèle, vaillance et persévérante énergie, et à l'issue desquels les efforts tentés, le travail courageusement accompli ne restent pas étrangers dans l'estimation et l'appréciation du mérite effectif.

Il nous reste maintenant à passer successivement en revue les divers moyens, recueillis dans les travaux de nos collègues, touchant les précautions à prendre pour ouvrir à l'émulation son véritable champ d'activité, la circonscrire dans le terrain où il importe qu'elle déploie ses forces.

### 3. Moyens à employer.

« Les meilleurs moyens d'émulation, observe M. Jaquet, à Le-Pâquier, seront toujours ceux qui présenteront le plus de simplicité dans leur



application et dans leur contrôle, et celui-ci doit être rendu possible aux élèves comme aux maîtres. » Dans l'indication des moyens à mettre en œuvre pour provoquer et soutenir l'émulation, nous serons contraint de résumer simplement les idées nombreuses bien souvent communes à plusieurs travaux.

### a) MOYENS MORAUX

1° *Pensée religieuse, volonté de Dieu, sainte loi du travail.* — Si nous revenons sur ce point déjà développé plus haut, c'est pour demander une fois encore à l'instituteur de ne rien négliger pour plier ses élèves à la sublime habitude de n'avoir en vue dans toutes leurs actions, ostensibles ou privées, que la soumission confiante à la volonté de Dieu et l'observation stricte et généreuse de la sainte loi du travail.

Continuons donc et perfectionnons, redressons et corrigeons au besoin l'œuvre de la famille en formant les enfants à une piété sincère; et, le culte de la prière marchant de pair avec l'amour du travail, ces enfants s'engageront pour la vie sous le noble étendard qui a pour devise : *ora et labora*, étendard qui conduit au ciel pourvu qu'on le suive sur la terre sans défaillance ni félonie.

Saisissons enfin les circonstances qui s'offrent — elles sont fréquentes — pour prémunir nos élèves contre les pièges tendus à la jeunesse par le lâche respect humain. Ayons souci, en un mot, de leur avenir, afin qu'un jour nous ne soyons pas réduits à constater qu'ils s'alimentent d'une nourriture malsaine et s'abreuvent à des sources délétères, parce que nos directions n'auront pas été assez fermes et notre influence assez intense.

« Un enfant d'une piété éclairée, écrit M. Bochud, à Cressier-sur-Morat, écouterait toujours la voix de la conscience, et la voix de la conscience, c'est la voix du devoir et du vrai honneur. »

« Le sentiment religieux, dit M. Roulin, à Forel, primera tous les autres moyens mis à la disposition de l'instituteur pour atteindre le but qu'il se propose; et, en cultivant ce sentiment dans le cœur de ses élèves, il travaillera inévitablement à leur profit immédiat et à leur bonheur futur. »

MM. Maillard et Schmoutz proposent qu'on rende les enfants attentifs aux avantages qu'ils peuvent s'assurer par une bonne conduite, une grande assiduité et une constante application, avantages relatifs à l'émancipation prématurée et aux congés individuels, prévus à l'art. 41 litt. e du Règlement général et à l'art. 42 litt a et b de la loi scolaire.

2° *L'éloge.* — On peut le définir l'expression du contentement d'un maître. La marque de satisfaction la plus simple et la moins susceptible d'abus est, selon MM. Brasey, à Tornay-le-Grand, Cardinaux, à Châtel-St-Denis et Roulin, à Cugy, le regard amical, le geste approbatif qui ne laissent pas de revêtir une réelle importance, lorsque les enfants à qui s'adressent ces encouragements vouent à l'instituteur une profonde affection, une confiance illimitée.

L'éloge proprement dit, soit privé, soit public, soit décerné solennellement en présence de M. l'inspecteur ou des membres de la Commission d'école, doit, de l'avis de tous nos collaborateurs, n'être prononcé qu'après mûr examen, que très rarement et avec une circonspection, une réserve exceptionnelle. « L'éloge, lisons-nous dans le mémoire de M. Grand, à Romont, est une monnaie qui n'a de valeur que pour autant qu'elle est d'un bon titre et qu'on n'en met pas trop en circulation. » Prodigué, dit M. Combaz, à Neirivue, l'éloge aveugle les élèves

qui le reçoivent, fait naître le relâchement, car il agit sur l'esprit comme un vin capiteux : il le trouble. »

« Ne louons et ne récompensons jamais, poursuit M. Vollery, à Romont, pour une chose qui ne dépend pas de la volonté de l'homme. » Ah ! gardons-nous bien d'attiser chez nos élèves par des louanges distribuées inconsidérément ce feu de l'amour-propre « qui ne s'éteint qu'un quart-d'heure après notre mort », selon l'hyperbolique remarque d'un grand saint qui avait sondé tous les replis du cœur humain.

Écoutons M. Reichlen : « Que nos éloges soient mesurés ! Suivons l'exemple d'une digne mère de famille qui disait : Je ne me fais pas illusion ni sur les qualités, ni sur les défauts de mes enfants, et lorsque je crois devoir les louer pour quelque action généreuse, je le fais de manière à leur démontrer qu'ils sont encore loin de la perfection, que je loue en eux les premières manifestations du désir de bien faire, plutôt que le bien lui-même, car autrement ils se croiraient déjà parfaits. » MM. Page et Sterroz affirment aussi que l'éloge doit être accompagné de restrictions, « sinon il serait à craindre, observent-ils, que ce moyen d'émulation ne paralysât les efforts ultérieurs, en laissant supposer à l'élève qu'il a complètement atteint le but et qu'il ne lui reste plus de progrès à réaliser. Il faut que sans cesse de nouveaux horizons stimulent son activité. Ainsi faisait Napoléon I<sup>er</sup> qui ne discernait jamais de louanges à ses soldats en considérant avec eux le chemin parcouru, sans offrir en même temps un nouvel aliment à leur courage. La réflexion suivante empruntée au travail de M. Brasey, à Torny-le-Grand, trouve ici sa place : « Louons avec une extrême prudence, car il n'est rien de tel que l'éloge prononcé arbitrairement pour exciter la jalousie et la haine d'élèves qui auraient, à notre insu, les droits les plus légitimes à cet éloge. »

M. Losey demande à son tour que la louange atteigne le but sans le fausser ni le dépasser, « ce qui arriverait inmanquablement, croit-il, si le mérite que nous proclamons, bien que visible à nos yeux, échappait à l'appréciation des condisciples témoins, avec l'opinion desquels il faut compter. » Nous n'hésitons pas à nous déclarer franchement hostile aux rapprochements établis entre deux élèves animés d'un esprit différent, et cela dans l'unique intention d'humilier l'un d'eux et d'exalter son condisciple. Plus heureuse serait l'influence d'une comparaison faite pour un même élève entre deux situations opposées où nous l'avons observé, et encore pour lui faire sentir simplement combien l'amélioration de sa conduite et la recrudescence de son application sont plus agréables à Dieu, plus conformes aux désirs de ses parents et plus favorables à son avenir que la légèreté et la négligence dont il a triomphé.

Nous partageons volontiers l'opinion de MM. Bovet, à Sales et Pouchard, à Villarepos, formulant le souhait que l'instituteur ait assez de sagacité et de tact pour ranimer le zèle des élèves faibles et portés au découragement en profitant d'un succès, minime peut-être, inscrit à leur actif, pour leur décerner un sympathique éloge. Ce témoignage de satisfaction les relève à leurs yeux et dans l'estime de leurs condisciples, tandis qu'une froide indifférence en pareil cas les jetterait à jamais dans une désespérante apathie. »

Nous pensons enfin qu'une louange, prononcée en termes laconiques, avec à propos et réserve, à l'adresse d'un élève absent, dont les mérites sont réels et notoires, produirait de salutaires effets. Cette réflexion nous est inspirée par ces paroles relatives aux éloges que l'immortel Fénelon place sur les lèvres de Télémaque demandant qu'on ne lui donne plus de louanges : « Ce n'est pas que je ne les aime, dit-il, mais

je crains de les aimer trop. Il faut les mériter et les fuir. Les bonnes louanges sont celles que vous me décernerez en mon absence, si je suis assez heureux pour en mériter. Si vous me jugez véritablement vertueux, vous devez supposer aussi que je veux être modeste et redouter la vanité : épargnez-moi donc, si vous m'estimez. »

### b) MOYENS MATÉRIELS

1° *Bons points et billets de satisfaction.* Les bons points sont de petits carrés de papier ou de carton, enrichis parfois de gravures instructives, de sujets historiques ou scientifiques. Ils sont distribués aux élèves comme preuve palpable de l'accomplissement satisfaisant du devoir imposé. « Ils n'ont d'autre valeur, écrit M. Cardinaux, à Villarvolard, que celle que le maître parait et doit y attacher pour obtenir l'effet désirable. Gardons-nous dans l'emploi des bons points dont l'utilité est universellement reconnue, de faire usage d'un système qui soit d'une application difficile et ennuyeuse. Adoptons toujours un rouage simple, car les complications nuisent à la bonne marche d'une école. Ce moyen d'émulation exige beaucoup de circonspection de prudence et de savoir-faire. Tous les élèves et particulièrement ceux des cours inférieurs aiment ce système de récompenses. La distribution se fait après chaque classe ou même après chaque leçon. »

« Faisons comprendre aux élèves, conseille M. Pauchard, à Massonnens, qu'ils ne doivent pas travailler uniquement pour obtenir une grande quantité de bons points, mais essentiellement pour s'acquitter dignement de leur devoir et contenter leur maître. Que les bons points donnés sans profusion et avec discernement demeurent donc l'expression du contentement de l'instituteur et le stimulant efficace pour arriver au but que l'on s'est proposé en les établissant : faire aimer l'étude et assurer les progrès. » Les meilleurs moyens d'émulation, en effet, perdent leur prix par une prodigalité excessive. Mais de quelle manière faut-il donner ces bons points ? Nous répondrons à cette question bien importante en condensant les excellentes idées émises par MM. Ecoffey et Vallélian, et en les complétant par quelques réflexions que nous avons recueillies dans plusieurs autres mémoires. D'abord, tout élève peut obtenir à chaque séance d'école un bon point pour la conduite et la politesse, un second pour l'exactitude et l'application, un troisième pour la tenue et la propreté. Ces bons points sont remis après la classe du soir ou à la fin de la semaine. Le maître en tient un compte spécial ; car ce sont ceux-là qui sont pris en considération pour délivrer les témoignages ou billets mensuels de satisfaction, en échange d'un nombre fixe de bons points. Ensuite, il est attribué à chaque genre de tâches exécutées à domicile ou à l'école un chiffre de bons points déterminé d'avance et en rapport constant avec la valeur effective du devoir. Ainsi, chaque catégorie principale de travaux, tels que problèmes écrits, dictées orthographiques, compositions, récitations, analyses et exercices de grammaire, vient sans interruption permettre à l'enfant d'arrondir son petit trésor. Parfois une difficulté est proposée simultanément à tous les élèves d'un cours et un ou plusieurs bons points, suivant le mérite, sont octroyés à celui qui présente le premier une solution satisfaisante. Les bons points de cette deuxième série sont distribués à la fin du jour ou même après chaque leçon ; ils sont portés soigneusement et scrupuleusement à l'actif de chaque élève. L'inscription se fait sur un registre ou cahier de format un peu grand, en réservant, par exemple, deux pages en regard pour une semaine et à chaque folio cinq colonnes à part pour le relevé des bons points de la première série sus-mentionnée.

On procède en tout cas de manière à ne devoir renouveler l'état nominatif des élèves qu'après les additions mensuelles qui président au changement des places.

Pour éviter les fraudes qui se sont produites quelquefois, plusieurs de nos collègues recommandent l'emploi d'un petit casier fermant à clef et comprenant approximativement autant de divisions que l'école compte d'élèves. Chacun d'eux dépose dans le coffre commun, le soir avant son départ ou le samedi seulement, le modeste pécule quotidien ou hebdomadaire qu'il s'est acquis.

Nous conseillons vivement l'usage des bons points qui produit d'heureux résultats et qui contribue puissamment à exciter l'émulation sage et fructueuse. Les billets de satisfaction donnés aux élèves qui ont obtenu durant le mois les bons points de conduite, d'application et de propreté en nombre suffisant, ne doivent pas être une récompense accordée exclusivement aux succès.

2° *Récapitulations et revues, notes.* — Pour que notre enseignement soit fécond et meuble la mémoire de notions utiles, ce n'est point assez que notre programme soit élaboré d'une manière pratique, que la marche de nos leçons soit variée, bien réglée, dépouillée de tout ce qui pourrait engendrer l'ennui et le dégoût, il est indispensable que nous organisions de plus des revues hebdomadaires et surtout des récapitulations mensuelles. Nous imiterons ainsi le voyageur, qui chaque soir ou à chaque halte même, fixe dans son calepin les impressions que lui a laissées la route parcourue. Ces récapitulations se feront pour toutes les branches étudiées ; les élèves seront appelés à répondre par écrit, sous l'œil vigilant du maître, à un questionnaire uniforme résumant les pages du manuel scolaire déjà parcourues. Il sera loisible aussi d'établir sur des cartes ou billets numérotés des questions embrassant dans leur ensemble toute la partie étudiée et contenant chacune plusieurs demandes ou problèmes distincts. On les fera tirer au sort par les élèves qui donneront leurs réponses de vive voix ou par écrit. Ces examens ne seront ni trop difficiles, afin que l'élève le moins intelligent ait cependant la satisfaction de se prouver à lui-même qu'il a saisi et retenu quelque chose, ni trop faciles, afin de ne pas amener la somnolence des facultés chez les élèves mieux doués.

Le nombre des points obtenus assigne à l'élève une note relative prise sur l'échelle proportionnelle. Ces notes sont conservées dans un cahier *ad hoc* ; elles sont additionnées dans quelques écoles pour servir de base au renouvellement des places, et enfin elles sont condensées pour les inscriptions au registre de la progression, aux témoignages trimestriels et aux livrets-certificats. « Si le maître, dit M. Vollery, à Romont, est exact dans ses appréciations et si les élèves sont persuadés qu'il ne s'en rapporte pas au hasard, les notes ont une importance très grande. » Cette opinion est partagée par M. Bavaud, qui conseille en outre à l'instituteur de procéder avec la plus sévère et la plus évidente impartialité, afin de se mettre à l'abri de toute critique ; à cet effet, on doit accorder la préférence aux examens écrits pour les récapitulations générales.

3° *Places aux bancs.* — A la fin du mois, les notes méritées sont réunies, ou les bons points des deux catégories que nous avons supposées exister sont comptés, remis au maître et chaque élève occupe la place correspondant au total de ses notes ou au montant de ses bons points. Parfois les enfants aiment à consigner dans un carnet les notes qu'ils ont obtenues ; ce qui leur est du reste permis. Quant aux bons points, il est aisé, nécessaire même d'en créer de valeurs diverses, en

inscrivant, par exemple, sur le *verso* du carton les chiffres gradués 1, 2, 5, 10, 20, 40, 50, 80, 100. On peut ainsi par ses échanges opérés durant le mois, s'épargner la peine de multiplier ces bons points.

Lorsque les places, « cette échelle sociale dans le monde des enfants, » selon le mot gracieux de M. Bochud, à Cressier-sur-Morat, lorsque les places seront renouvelées en faisant entrer en ligne de compte, comme le demande M. Geisenhoff, toutes les branches du programme pour l'obtention des bons points ou des notes récapitulatives, ayons soin de prévenir l'orgueil des vainqueurs par l'emploi des moyens indiqués plus haut. Disons-leur surtout qu'ils ne seront vraiment dignes des premières places que s'ils ont souci de donner en toute occurrence l'exemple des vertus qui distinguent un enfant sage, poli, humble et respectueux. Encourageons les vaincus en leur signalant les branches du programme qui devront captiver plus spécialement leurs efforts et leur attention. Montrons-leur bien que la dernière place ne revêt aucunement à nos yeux le cachet infâmant qu'on lui attribue, lorsque celui qui l'occupe a travaillé avec un zèle bien soutenu; et, comprenant qu'une défaite vaillamment subie vaut infiniment mieux qu'une facile victoire entachée souvent de présomption et de vanité, ils répèteront volontiers le mot de François I<sup>er</sup> : « Tout est perdu hors l'honneur ! » Oh ! oui, on peut se consoler quand l'honneur reste, ce sentiment si pur, né d'une conscience éclairée et droite, sentiment qui demeure à travers la vie le fondement noble et sûr de la véritable émulation.

4<sup>o</sup> *Carnets de correspondance et témoignages trimestriels.* — Voici sur ce point la pensée de MM. Conus et Plancherel, à Morens : « Le carnet-correspondance est rempli chaque samedi ou tous les quinze jours. Il contient, outre les notes de conduite, d'application et de propreté, des observations laconiques où doit briller l'esprit de tact et de prudence du maître. Ce livret est remis aux enfants qui l'apportent à leurs parents; ceux-ci le consultent, le signent et le retournent à l'instituteur. Le carnet circulant ainsi devient donc un aimable interprète ou un dénonciateur impitoyable; l'élève studieux le reçoit la figure souriante, le regard épanoui, le cœur débordant d'une joie impatiente, la famille non moins heureuse l'accueille avec une légitime satisfaction, tandis que les parents de l'enfant, dont la conduite et le travail laissent fort à désirer, ne sauraient éprouver les mêmes sentiments à l'arrivée du carnet dénonciateur. L'expression de leur mécontentement, inspiré par la lecture des notes peu honorables, s'associe à leurs graves avertissements, qui ne s'achève pas sans que l'élève négligent, apathique ou insubordonné ait senti combien peu il réalise les espérances de ceux qui se dévouent pour lui.

Les témoignages trimestriels, qui constituent une très louable innovation, visent le même but. Ils inaugurent des relations périodiques, franches et indispensables entre l'instituteur et les parents. Ils renferment, indépendamment des notes de conduite, d'application et de propreté, celles que l'enfant a obtenues pour toutes les branches du programme. Une colonne est ouverte aux observations diverses. Ils sont adressés aux parents qui les signent avant de les retourner à l'instituteur. M. Roulin, à Mézières, souhaiterait qu'avant l'expédition de ces témoignages la commission locale consacrat une séance à les examiner, à les contresigner, à y joindre, cas échéant, ses remarques particulières. Cette sanction de l'autorité scolaire exercerait une salutaire influence. Il serait bon, croyons-nous, pour permettre aux parents d'établir des comparaisons significatives et sensibles, de réunir au témoignage que l'on remet le précédent témoignage qui serait signé à

nouveau et rendu avec le plus récent. « Ces moyens d'entretenir des communications régulières avec les familles sont, dit M. Vesin, à Bulle, comme le thermomètre de la conduite, de l'application et des progrès réalisés par les élèves. » Et lorsque les notes mentionnées dans ces formulaires sont bien satisfaisantes, quelle joie dans l'intimité du foyer ! Les parents sont intéressés, renseignés ; ils ont des données précises sur l'état moral et la situation intellectuelle de leurs enfants, à qui ils décerneront à propos un mot de félicitation et d'encouragement, un éloge même, car la louange tombant des lèvres d'un père ou d'une mère offre moins volontiers le danger d'éveiller l'égoïsme et l'orgueil. Si les notes sont mauvaises, la voix du père, le langage de la mère, empreints d'une affectueuse inquiétude, ramèneront au sentier du devoir et de la soumission l'enfant qui s'en est momentanément écarté. « J'ai toujours constaté, affirme M. Torche, à La-Vounaise, que les censures faites en famille produisent de très bons effets. » En somme, sachons tirer parti de ces témoignages « qui réservent, dirons-nous avec M. Plancherel, à Morens, d'heureuses surprises aux élèves laborieux, et ménagent d'amères déceptions, de pressants appels et de sincères retours au bien aux élèves longtemps indolents, paresseux et indisciplinés. »

5° *Tableau d'honneur ou de classification.* — Ce tableau est dressé au commencement de chaque mois ; il est suspendu dans un lieu apparent de la salle de classe. M. l'Inspecteur et la Commission d'école dans les visites en prennent connaissance. On y inscrit par cours et par ordre de mérite les élèves qui possèdent à la fin du mois écoulé un billet de satisfaction, octroyé en échange d'un nombre déterminé de bons points. Une colonne verticale placée à droite renferme, vis-à-vis de chaque nom d'élève, le chiffre indiquant combien de fois le même écolier a figuré au tableau d'honneur durant l'année scolaire. Notre opinion est corroborée par celle de M. Roulin, à Cugy. « Inscrivons à ce tableau, dit-il, les plus travailleurs, les plus méritants, les élèves qui sont obéissants, sincères, modestes et qui n'ont commis aucune faute grave pendant une période déterminée. Le tableau d'honneur, pensent quelques-uns de nos collaborateurs, peut être remplacé par un tableau de classification contenant tous les élèves sans distinction, rangés d'après les places assignées dans les bancs au commencement d'un nouveau mois. Les noms des élèves étant précédés des numéros d'ordre, on ménage à la droite du tableau une première colonne verticale où l'on inscrit le nombre des bons points obtenus par chacun d'eux ; une seconde colonne est destinée au chiffre indiquant la place qu'il occupait durant le mois écoulé. »

6° *Contrôle d'émules.* — Ce système consiste à réunir deux à deux les élèves qui échangent leurs cahiers pour la correction réciproque des dictées, exercices de grammaire et problèmes. Celui des deux rivaux qui fait le moins de fautes obtient une victoire que l'on porte à son actif. On peut étendre cette manière de procéder aux récitations, aux leçons de lecture, de grammaire, de calcul mental et autres. Celui des deux champions qui signale le plus d'erreurs ou d'oublis chez son concurrent, celui qui donne le premier une réponse juste à la question commune que le maître a posée, voit le nombre de ses victoires s'augmenter également. Ce moyen d'émulation n'est certes pas à dédaigner ; il concentre les attentions, il tient en haleine tous les esprits, il habitue à la réflexion, aux soins dans les travaux écrits. Il est nécessaire toutefois que dans le choix des émules on adopte pour base la parité des forces ; en outre, il faut exercer une rigoureuse surveillance afin que les corrections s'opèrent d'une manière uniforme, impartiale et

non arbitraire et déloyale. L'élève qui a mérité pendant un laps de temps déterminé un nombre supérieur de victoires peut être dispensé d'une tâche à domicile ou être gratifié d'une modeste récompense. Il serait loisible enfin de circonscrire et de développer tour à tour le champ d'action des divers moyens que nous préconisons, en ne conservant en été que les bons points qui entrent en ligne de compte pour les billets de satisfaction, et en renouvelant à la fin du premier et du deuxième mois d'un trimestre les places entre émules. A la fin du troisième mois seulement, en été et même en hiver, on pourrait donner les places en se fondant sur l'addition des notes récapitulatives obtenues durant les trois mois consécutifs, et dont la moyenne est portée au témoignage trimestriel. On assurerait ainsi une agréable variété.

7<sup>e</sup> *Récompenses et prix.* — A ce sujet les esprits sont divisés et les opinions ne sont pas en harmonie. Avec MM. Jaquet, à Le-Pâquier et Pasquier, à Villaraboud, nous n'hésitons pas à nous déclarer franchement hostile à ces distributions de prix qui se feraient, dans nos campagnes surtout, avec éclat et solennité, au milieu du concours de toute une population. Tout cet appareil et ce déploiement de pompe enflamment l'orgueil des lauréats et portent souvent un coup fatal à la bonne volonté, déjà chancelante peut-être, de quelques élèves qui reviennent les mains vides, la rougeur au front, la jalousie, la haine au cœur. Sans doute, si la justice la plus sévère, si l'équité la plus scrupuleuse était capable de pondérer les mille raisons subtiles qui concourent à l'obtention d'un prix, le danger serait alors bien atténué. Il y aurait moins lieu de craindre encore si l'on s'attachait à récompenser le seul vrai mérite, c'est-à-dire, « la constance dans l'effort, selon la définition de M. Magne, et la rectitude dans la conduite. » En tout cas, si cette distribution était réservée pour la clôture de l'année, il faudrait, dans les communes rurales notamment, bannir cette mise en scène, ces solennités publiques, cet appareil, en un mot, qui sied mieux à la proclamation des primes et des couronnes dans les expositions. Les familles vivent dans la même localité, les rapports et les rencontres sont nécessairement fréquents et quelquefois les susceptibilités blessées, l'humiliation subie, les critiques soulevées, le découragement systématique persistent, compromettent les bonnes relations et continuent avec une égale intensité leurs regrettables effets, alors que les lauréats ont depuis longtemps senti s'affaiblir, puis s'éteindre en eux cette joie exubérante et expansive qui les animait à la réception de leur prix.

Si toutes ces conditions dictées par la justice et la prudence étaient bien respectées, nous verrions d'un œil plus favorable l'enthousiasme éveillé par les distributions annuelles de prix. Alors, comme le désirent MM. Gabriel, Geisenhoff et Page, ces prix seraient la marque distinctive du travail soutenu, joint à la conduite exemplaire, et pour l'enfant devenu homme les gracieuses réminiscences du plus bel âge de la vie. Ils constitueraient, en outre, selon le vœu formulé par MM. Débieux et Miédinger, le noyau de petites bibliothèques domestiques dont les rayons s'augmenteraient peu à peu ; ils combattraient ainsi le penchant à la dissipation, si familier et si funeste à la jeunesse, en développant ou entretenant le goût des saines, fortifiantes et utiles lectures.

Les moyens d'émulation que nous avons signalés ainsi que l'affectueuse confiance accordée par le maître aux élèves dignes de la posséder, les témoignages de satisfaction qu'il exprime et la joie évidente qu'il éprouve, en voyant ses écoliers cheminer d'un pas ferme et résolu dans la voie de leur avancement intellectuel et de leur perfectionnement moral ce sont là, semble-t-il, des récompenses bien réelles et bien précieuses,

suffisantes même pour quelques élèves. Cependant, si l'on en souhaite d'autres plus palpables, nous aimerions avec MM. Bavaud, Jaquet, à Le-Pâquier, Pauchard, à Villarepos et Vollery, à Vuissens, qu'on se contentât de distribuer à la fin de chaque semestre, par exemple, aux jeunes enfants, des images, des objets d'école, aux élèves plus âgés, du matériel d'écriture, des brochures édifiantes, des gravures représentant les héros de la Suisse ou les scènes de notre histoire nationale, gravures qu'on éditerait à leur intention : toutes choses dont le coût serait peu considérable, et qui deviendraient le lot modeste et bien accueilli des élèves ayant mérité cinq billets de satisfaction au moins pendant le semestre écoulé. Ces distributions se feraient dans l'enceinte de l'école et sans aucune manifestation extérieure.

8° *Visites d'école.* — M. Jonin s'exprime ainsi à l'égard de ce moyen dont personne n'oserait méconnaître l'incontestable influence : « L'arrivée d'un membre de l'autorité n'est pas sans exercer un effet salutaire. Les enfants se sentent encouragés dans leurs travaux, désireux de prouver par leur attitude respectueuse, leur attention jalouse et leur empressement à répondre aux questions, de quel contentement ils sont animés : l'approbation de personnes éclairées et vertueuses leur est précieuse, ils cherchent à l'obtenir par le redoublement d'activité qu'ils déploient.

9° *Promenades.* — Les promenades scolaires à une distance éloignée occasionnent des charges onéreuses aux communes et aux familles. Les élèves pauvres voient, le cœur attristé, partir leurs condisciples plus aisés et souvent moins méritants : c'est là un très grave inconvénient, une déplorable partialité. Nous pensons donc avec MM. Grandjean, Jaquet, à Le-Pâquier et Plancherel, à Morens, que les longues et coûteuses promenades doivent être abandonnées en principe et remplacées, à la campagne surtout, par des sorties faites en commun dans le voisinage de l'école ou aux confins du village. Nous pouvons conduire nos élèves à la lisière d'un bois, sur une éminence, leur donner des leçons concrètes et pratiques sur les éléments de l'histoire naturelle ou de la science agricole, leur faire admirer les merveilles de la nature. Ils organisent ensuite sous nos yeux leurs récréations, courses et jeux favoris ; leur jubilation est à son comble, nous la partageons volontiers et l'idéal est atteint : car, faire plaisir, c'est faire le bien ; rendre heureux, c'est rendre meilleur.

Au retour ou le lendemain, les élèves sont invités à transcrire leurs impressions diverses, leurs naïves remarques, leurs souvenirs multiples et variés, et l'excursion de la veille, en fatiguant le corps et délassant l'esprit, fournit le thème d'un très bon exercice de style pour le jour suivant.

10° *Discipline et punitions.* Il nous paraît superflu d'ajouter que d'une saine émulation, entourée des mesures de prudence que nous avons mentionnées, découle une discipline convenable, tenant le milieu entre le terrorisme et le laisser-aller également funestes. Notre joie sera grande si nous parvenons à former des élèves ayant à cœur de respecter nos ordres et nos défenses avec spontanéité et empressement. Nous le pouvons par notre affection sans familiarité ni démenti ; par l'égalité d'humeur, par notre langage calme, digne, empreint d'une patiente affabilité. « Sous le règne de la crainte, dit M. Roulin, à Cugy, les élèves tremblent, ils vont et viennent automatiquement. Rien n'est libre en eux. Ni la raison ni le cœur ne sont mis en jeu. Il semble qu'on dresse des esclaves. On ne crée point des caractères francs, ouverts ; mais c'est l'hypocrisie concentrée qu'on obtient. La bonne discipline est beaucoup



plus douce, plus humaine. Elle vise à redresser la volonté en éclairant la raison. » « Les mesures tyranniques, écrit M. Pauchard, à Villarepos, jettent l'enfant dans la timidité et l'abrutissement qui ne manquent pas d'exercer sur son avenir une fatale influence. Elles peuvent être comparées aux remèdes violents qui altèrent le tempérament et usent les organes »

Dans l'enseignement, estiment avec nous MM. Combaz, à Montbovon et Roulin, à Cugy, l'instituteur doit accorder de temps en temps à ses élèves un peu de relâche. Cela est rendu facile au moyen d'une lecture édifiante, d'une digression intéressante et instructive, reposant les facultés et provoquant un nouvel élan à la reprise des leçons. Il faut à l'esprit une minute de détente : l'arc toujours bandé perd de son élasticité ; il en est ainsi des forces intellectuelles. Mais, au premier signal, le murmure discret, un instant toléré, cesse, le silence reprend tous ses droits, l'attention renaît plus active et le travail continue.

Sachons comprendre l'ascendant et le prix de la douceur, qu'il ne faut pas confondre avec la sensiblerie, la nonchalance ou la faiblesse. Imitons, c'est le conseil de M. Vollery, à Vuissens, imitons Jésus-Christ, qui souriait aux caresses et aux jeux de l'enfance et qui condamnait le dédain de ses disciples. Gardons-nous de la colère qui rabaisse le prestige du maître et qui, à l'instar de la grêle, détruit en un clin-d'œil les plus belles espérances. Les meilleurs procédés sont souvent impuissants à ramener dans une âme meurtrie, abattue par nos brusqueries, nos violences, nos incartades sans motifs, les heureuses dispositions qu'elle laissait entrevoir et que le nuage passager de la dissipation a momentanément voilées.

Nous aimerions citer à ce propos de nombreux extraits du *Télémaque* où Fénelon flétrit, dans l'exercice de l'autorité, le brutal régime d'une domination tyrannique, où il fait l'apologie du règne de l'amour, de la clémence qui enfante les plus saintes abnégations et qui opère des prodiges de sacrifice et de soumission généreuse.

Si pourtant nos élèves s'insurgent formellement contre nos prescriptions et nos volontés, foulant aux pieds nos ordres et nos avertissements, il faudra bien recourir aux punitions. Celles-ci seront l'expression, non du caprice ou des représailles, mais de la peine que nous ressentons à la vue des écarts de l'enfant coupable. Elles seront, ajouterons-nous en résumant les idées émises par MM. Roubaty et Collaud, à Estavayer-le-Gibloux, elles seront rares afin de conserver leur influence, réglées sur la gravité de la faute, infligées après mûr examen dans les circonstances difficiles, édictées et prononcées en termes où respire notre ardent désir de voir l'élève obstiné se corriger, s'amender par un retour prompt et sincère à l'obéissance.

Efforçons-nous toujours de discerner les mobiles des infractions commises ; laissons plus volontiers tomber de nos lèvres la simple réprimande ou le mot du pardon sur les fautes franchement avouées et dues à la légèreté, à l'entraînement irréflecti. Réservons les punitions plus sévères pour les délits qui trahissent la ruse, la résistance opiniâtre, la révolte préméditée. Agir autrement et n'établir aucune distinction, ce serait du même coup prêter à la voix de la conscience un langage qui n'est pas le sien, fausser le jugement des enfants, s'aliéner même l'estime qu'ils concevaient pour notre délicatesse dans les appréciations et notre amour de l'équité.

Les principales punitions que l'on peut infliger sont : la réprimande, le blâme public ou privé, la mise à l'écart, le retrait des bons points, la radiation au tableau d'honneur, la retenue après la leçon, le renvoi

temporaire, l'exclusion définitive qui réclame et suppose l'intervention des autorités supérieures. Il faut viser dans l'emploi de ces punitions à l'utilité, au profit immédiat qui doit en résulter pour l'amélioration morale de l'enfant; en y recourant avec tact, prudence, ménagement, et lorsque les moyens de persuasion, inspirés par les industrieux appels de l'affection, ont été tour à tour tentés, épuisés et frappés d'insuccès, on peut espérer atteindre la triple fin qu'il ne faut pas perdre de vue en punissant : la répression, l'expiation, la régénération.

Le Règlement général des écoles primaires et l'excellent traité de M. Charbonneau renferment sur ce point des directions et des conseils dont l'étude importante et la mise en pratique régulière ne sauraient être assez vivement recommandée.

Nous ne parlerons des châtiments corporels que pour les stigmatiser et les condamner à jamais, et nous faire ainsi l'écho des sentiments de nos collaborateurs qui les réprouvent d'une voix unanime.

Parvenu à la fin de notre tâche, nous convions une dernière fois tous nos chers collègues à cultiver avec zèle une noble et saine émulation, afin que nos élèves acquièrent pour la vie des habitudes de travail et ce sentiment d'honneur qui est le premier rempart de la vertu.

## CONCLUSIONS

### 1. IMPORTANCE

1. Si l'appel de la conscience, les prescriptions du devoir, l'ascendant de l'autorité suffisaient toujours à nous faire avancer dans la voie ouverte sous nos pas, l'émulation serait évidemment superflue.

2. Mais l'histoire, l'expérience surtout, démontrent surabondamment que l'émulation doit exercer son influence salutaire sur tous les âges et dans toutes les conditions de l'existence humaine.

3. L'enfant, pour qui l'école est l'apprentissage de la vie, demande à être excité, aiguillonné, plié aux habitudes de travail par l'usage modéré du stimulant qui fait l'objet de cette étude.

### 2. BUT ET PRÉCAUTION

1. La vraie émulation, la seule digne de ce nom, est celle qui inspire à l'enfant l'ardeur qu'il doit déployer pour se rapprocher chaque jour davantage du but assigné à ses efforts ou du modèle qui fixe son attention.

2. Si, dans l'enceinte de l'école, elle dégénère en jalousie, en ambition, c'est que le moyen s'est substitué à la fin. Il faut rétablir l'ordre et l'équilibre, tempérant l'émulation.

3. Les mesures, dictées par l'expérience, pour utiliser ce stimulant et le contenir au besoin dans de justes limites, sont les suivantes :

- a) *La culture du sentiment religieux*, qui rappellera souvent à l'enfant le mobile essentiel de ses actes : la volonté de Dieu ;
- b) *L'impartialité* du maître qui encourage les faibles, relève ceux qui ont été vaincus dans la lutte et réprime l'orgueil des élèves les plus forts et enclins à la vanité.

### 3. MOYENS A EMPLOYER

1. Les moyens d'émulation doivent être variés avec tact et à-propos et s'adapter à l'âge, au sexe, au caractère des enfants.

2. Il ne faut pas les prodiguer, afin qu'ils gardent leur influence ; il importe qu'ils s'appliquent à tous les élèves et surtout aux plus faibles et aux plus paresseux.

3. Les moyens moraux se répartissent ainsi :

- a) *La pensée de la volonté de Dieu* qui a fait du travail une loi obligeant tous les hommes et qui réserve dans l'autre vie une récompense à tous nos labeurs, à tous nos efforts ;
- b) *L'appel à la persuasion*. Il intéresse l'enfant à son développement personnel et à son amélioration morale ;
- c) *L'éloge* qu'il ne faut décerner que très rarement et après mûr examen.

4. Les moyens matériels peuvent être classés comme suit :

- a) *Les bons points et les billets de satisfaction*, qui permettent de bien distinguer le mérite effectif, bonne conduite et travail soutenu, du mérite apparent, succès brillants, mais réalisés sans efforts sérieux ;
- b) *Les récapitulations et les notes*, qui réparent en partie les pertes que le temps fait subir à la mémoire ;
- c) *Les places aux bancs*, qui sont le corollaire des moyens qui précèdent ;
- d) *Le carnet-correspondance et les témoignages trimestriels*, qui renseignent les parents et entretiennent avec eux des relations favorables à l'éducation de leurs enfants ;
- e) *Le tableau d'honneur* réservé aux seuls élèves vraiment méritants ;
- f) *Le contrôle d'émules*. Il concentre l'attention, tient en éveil les facultés et dispose les élèves à soigner leurs travaux ;
- g) *Les récompenses et les prix*. Au lieu des distributions de prix faites avec pompe et solennité, il est préférable, à la campagne notamment, de délivrer, dans l'enceinte de l'école, des objets de modeste valeur : brochures édifiantes, images, gravures instructives, matériel scolaire ;
- h) *Les visites d'école*. L'influence en est bien sensible ;
- i) *Les promenades*. Des sorties en commun, utiles et récréatives, peuvent, dans les écoles rurales surtout, être accordées comme récompense et remplacer les longues promenades, trop coûteuses et trop susceptibles d'inconvénients ;
- j) *Discipline et punitions*. La discipline, favorable au progrès, inspirée et tempérée par l'affection du maître, ne doit pas être du terrorisme. Les punitions consignées dans le Règlement général, auxquelles il faut joindre le retrait des bons points, doivent être infligées avec beaucoup de ménagement et d'impartialité, si l'on veut atteindre le triple but qu'il faut viser en punissant : la répression, l'expiation et l'amendement. Les châtimens corporels sont interdits par le règlement.

#### CONCLUSION GÉNÉRALE

Servons-nous prudemment d'une sainte émulation qui provoque l'épanouissement normal des facultés, en élevant peu à peu le niveau des connaissances intellectuelles des élèves, inconscients de leur avenir et peu convaincus du prix d'une bonne instruction. Elle maintient une fréquentation régulière ; et, en assurant l'amélioration morale des enfants, elle les forme à de nobles habitudes, à la pratique des vertus chrétiennes qui sauvegardent la jeunesse et font le bonheur de la vie entière.

Vuadens, le 25 mai 1888.

P. DEMIERRE, instituteur.

---

## II<sup>me</sup> RAPPORT GÉNÉRAL

### Modifications à apporter dans l'instruction de la jeune fille et spécialement dans la formation de l'institutrice.

D'abord un mot de reconnaissance et d'éloge à nos collègues qui nous ont envoyé des travaux ; leurs rapports témoignent tout à la fois, de leurs talents, de leur amour de l'étude et surtout de leur grand dévouement à la noble cause de l'instruction et de l'éducation de la jeune fille.

Jusqu'au 2 mai, il nous est parvenu 49 travaux et un rapport.

Voici par districts et par ordre alphabétique les noms de nos dévouées collaboratrices :

#### PREMIER ARRONDISSEMENT

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Bavaud, Augustine, à Franex ;	Joye, Euphrasie, à Montborget ;
Brunner, Acrimonia ;	Moulet, Caroline, à Mannens ;
Collaud, Marguerite, à Dompierre ;	Overney, Marie, à Vallon ;
Ducry, Antoinette, à Villarepos ;	Rossier, Léonie, à Granges-de-Vesin ;
Jaccottet, Philomène, à Cheiry ;	

#### V<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Barbey, Marie, à Avry-devant-Pont ;	Jacolet, Marie, à Bulle ;
Baudère, Hortense, à Gumefens ;	Maillard, Colette, à Vaulruz ;
Cardinaux, Marie, à Remaufens ;	Pasquier, E., à Bulle ;
Castella, E., à La Tour ;	Perret, Mélanie, à Bulle ;
Castella, Joséphine, à Sorens ;	Pégaitaz, Aurélie, à Vuadens ;
Delatinaz, Aline, aux Sciernes ;	Pégaitaz, Eugénie, à Vuadens ;
Duc, Véréne, à La Tour ;	Pégaitaz, Joséphine, à Vuadens ;
Francey, Lucie, à Albeuve ;	Remy, Joséphine, à Bulle ;
Glasson, Marie, à Bulle ;	Richoz, A., à Marsens ;
Huguenin, L., à Enney ;	Sudan, E., à Broc.

#### VI<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Le rapport de M<sup>lle</sup> Ida Forney, à Romont, accompagné des travaux de :

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Bach, Marie, à Romont ;	Maillard, Laurette, à La Joux ;
Borghini, Louise, à Romont ;	Nigg, C., à Romont ;
Carrel, Brigitte, à Bionnens ;	Pichonnaz, Marie, à Blessens ;
Demierre, Marie, à Mézières ;	Richoz, Julie, à Ecublens ;
Dématraz, Léonie, au Saulgy ;	Sudan, Célestine, à Chavannes-les-Orts.
Fragnière, Marie, à Villaz-St-Pierre ;	
Maillard, Caroline, à Villaranon ;	

#### VII<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Boiston, Philomène, au Jordil ;	Maillard, Rosine, à la Rougève ;
Bossel, Philomène, à Bouloz ;	Seydoux, Henriette, à Prayaud ;
Duc, Bertha, à Semsales ;	Villard, Thérésine, à Châtel-Saint-Denis.
Genoud, Sophie, à Fruence ;	

Malgré toute notre bonne volonté, nous ne parviendrons pas à faire ressortir tout le mérite de ces compositions. Il faudrait, pour cela, les reproduire en entier. Dans le résumé imparfait que nous allons en donner, il se glissera sans doute bien des erreurs et des imperfections. Aussi, sentons-nous le besoin de réclamer votre indulgence. Nous demandons également pardon pour les lacunes et les omissions qui nous auront échappé.

Nous suivrons l'ordre qui nous est assigné par la question elle-même ; car bien que les deux parties qu'elle contient aient entre elles une étroite corrélation, elles diffèrent assez pour qu'on puisse les exposer séparément.

## PREMIÈRE PARTIE

### Formation de la jeune fille.

« Cette question, dont nous n'avons pas à démontrer l'importance, disent M<sup>lles</sup> Gremaud et Fragnière, demande pour être traitée, d'une manière approfondie, une plume plus compétente et plus d'expérience que n'en possèdent généralement les institutrices. » « Il faudrait, ajoute M<sup>lle</sup> Jaccottet, le génie d'un saint Jérôme, l'élévation d'âme d'un Fénelon, la pénétration et la solidité d'esprit d'une Madame de Maintenon.

Ces grandes intelligences ont posé des principes qui feront dans tous les temps le fond d'une solide éducation. Cependant, puisque l'atmosphère varie et que les œuvres humaines ne seront jamais parfaites, il y aura toujours des modifications à apporter. »

À ces réflexions modestes et judicieuses de nos collègues, qu'il nous soit permis d'ajouter un mot.

L'institutrice travaille à la formation des jeunes filles d'après les directions qui lui sont données par l'Eglise et par ses supérieurs. Elle n'a pas l'habitude de se demander si ces directions, qu'elle accepte de confiance et avec docilité, sont complètes ou incomplètes, conformes aux véritables besoins de l'enfance et de la jeunesse, ou susceptibles d'être réformées et améliorées.

Chaque jour à la tâche, perdue en quelque sorte dans les petits détails de l'enseignement et de l'éducation, elle n'a pas facilement les vues d'ensemble ni l'instruction supérieure nécessaire pour se prononcer en connaissance de cause et avec compétence sur la grande question des modifications à apporter dans l'éducation de la jeune fille. Par conséquent, nous sommes d'avis que les conclusions formulées par nos collègues et surtout nos propres appréciations, n'ont qu'une portée conditionnelle ; nous les soumettons au jugement de ceux qui ont reçu la mission de diriger l'éducation ; et, dans une matière à la fois si importante et si délicate, il nous semble qu'il faut s'en référer avant tout à l'Eglise.

Cela dit, considérons, avec M<sup>lle</sup> Collaud, « la femme dans sa vie intérieure et paisible, dans ce sanctuaire béni de la famille où elle a de si grands devoirs à remplir, comme sœur, comme épouse et comme mère, devoirs qui sont le fondement de toute la vie humaine ; car on le sait depuis longtemps, ce sont les femmes qui ruinent ou soutiennent les maisons, qui règlent tous les détails des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche le plus près à tout le genre humain. Par là, elles ont la principale part aux bonnes et aux mauvaises mœurs de presque tout le monde.

Une femme judicieuse, appliquée et pleine de religion, est l'âme de

toute la famille ; elle y met l'ordre pour les biens temporels et spirituels. »

« C'est la foi des mères, ajoute M<sup>lle</sup> Brunner, qui fait les chrétiens, et c'est le cœur des mères qui fait les hommes. Or, ce que la femme est à la famille, l'institutrice l'est à l'école, cette pépinière vivante qui doit fournir les mères de famille vraiment chrétiennes, dévouées, à la hauteur des exigences que l'heure actuelle leur a dévolues. »

La première éducation est donc puisée au foyer domestique, rappelle M<sup>lle</sup> Ducry. « C'est à la mère qu'il incombe de préparer les voies à la jeune fille. Ses premières leçons contiennent les semences des vertus futures. Rien ne saurait remplacer le tact maternel. »

« Ce qu'il importe donc de considérer avant tout, nous dit M<sup>lle</sup> Forney, dont nous sommes heureux de citer l'excellent rapport, dans l'œuvre de l'instruction de nos jeunes filles, ce sont leurs futures occupations et la place toute marquée qui leur sera faite au foyer de famille. L'école, si bien et si souvent appelée l'apprentissage de la vie, n'aura pas rempli son but si elle ne prépare pas la jeune fille aux devoirs multiples qui lui incomberont plus tard. Vinet l'a compris lorsqu'il dit : « L'école primaire doit rendre tous les jours une enfant à sa mère, aux travaux domestiques, à ses devoirs de fille et de sœur qui la prépareront à de plus grands encore, ceux d'épouse et de mère. »

Ces réflexions sont excellentes ; elles ont été reproduites sous diverses formes par plusieurs de nos collègues, et nous regrettons presque qu'elles n'aient pas été développées davantage. La femme n'est pas appelée à prendre part aux choses publiques, ni à se laisser emporter par le tourbillon des affaires. Sa place est toute marquée au coin du foyer domestique ; modeste et retirée, elle doit avoir surtout les vertus du cœur. Par là, elle rayonnera autour d'elle et exercera cette influence imperceptible qui est efficace et durable, parce qu'elle est toute d'intimité et de dévouement. Mais précisément pour cette raison, la petite fille ne doit pas être formée de la même manière que le jeune garçon, le futur citoyen. Il lui faut à elle, non seulement une solide instruction religieuse, mais surtout beaucoup de piété ; car la religion seule peut favoriser dans son âme l'éclosion des sentiments chastes qui, tout en la mettant à même d'éviter les écueils, garantiront son bonheur et celui de tout son entourage.

De même que son cœur doit être formé aux vertus intimes, ainsi il faut que son intelligence acquière un développement en rapport avec les occupations de la vie privée. Ce développement général de l'esprit qui permettra à l'épouse d'être la conseillère de la maison, à la ménagère d'avoir assez de prévoyance, à la mère de famille d'être la première institutrice de ses enfants, nos collègues l'ont-elles assez mis en évidence ? C'est ce que nous n'oserions décider.

Citons toutefois M<sup>lle</sup> Baudère : « A côté du développement intellectuel, il faut placer le développement moral, parce que non seulement les connaissances et les talents font le vrai mérite de la femme, mais surtout l'ensemble de ses qualités personnelles. La couronne de l'éducation intellectuelle est la noblesse de l'âme qui peut se traduire comme suit : le fidèle sentiment du devoir, la pureté du sentiment, la vraie piété, la noble inspiration pour tout ce qui est vrai, beau et bien. »

A ce sujet, M<sup>lle</sup> Ducry s'exprime en ces termes : « Revêtue pour ainsi dire de l'autorité des parents, l'institutrice n'oubliera pas que la religion doit être la base de son enseignement. Elle cherchera avant tout à lui donner une instruction morale et religieuse et s'attachera à lui faire aimer la piété, la modestie, la douceur, la vie humble et laborieuse. » M<sup>lle</sup> Maillard à la Joux exprime les mêmes pensées.

Il me semble, dit M<sup>lle</sup> Richoz, à Ecublens, que l'instruction reli-

gieuse, l'Histoire sainte, enfin toutes les excellentes pratiques religieuses qui alimentent la piété dans le cœur des jeunes personnes sont un peu négligées.

J'estime, pour ma part, que la religion étant la plus sûre sauvegarde de leur vertu si exposée, le refuge assuré dans les afflictions et les peines des états auxquels elles seront appelées, on ne saurait faire la part trop large à cet enseignement. »

« M<sup>lle</sup> Richoz, à Marsens, développe les mêmes idées et presque dans les mêmes termes. »

Enfin, pour nous résumer, nous dirons avec M<sup>lle</sup> Maillard à Vaulruz. « L'étude du catéchisme et de notre sainte religion recevra des soins tout particuliers ; car elle a pour objet la plus noble partie de notre être, cette parcelle divine que le divin Créateur a mise en nous ; avons-nous besoin de la nommer ? notre âme ! Oui, ne l'oublions jamais, la science n'est rien sans Dieu, et si nous ne cherchons qu'à développer l'intelligence de nos élèves, à meubler le cerveau ou à exercer leurs organes, notre but sera manqué.

Appliquons-nous donc à former des jeunes filles chrétiennes, pour qu'elles deviennent des femmes fortes et dignes de remplir la mission que la divine Providence leur réserve. »

Voici maintenant les conclusions particulières qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages :

1. — EN PREMIER LIEU ON DEMANDE DE SIMPLIFIER LES PROGRAMMES EN CE QUI CONCERNE L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE ET LES ACCESSOIRES.

« Le programme généralement suivi dans nos écoles de filles correspond-il parfaitement au développement scientifique et moral de nos élèves, se demande M<sup>lle</sup> Bavaud ? »

Sans vouloir donner à l'école une tendance trop matérialiste, il serait à désirer que l'enseignement des matières de ce programme devienne plus pratique, et il ne peut l'être qu'autant qu'il est en rapport avec les besoins futurs de l'élève. »

Que de jeunes filles pourraient nous dire, ajoute M<sup>me</sup> Bach : « Quand nous sortons des écoles nous avons à oublier beaucoup de choses qu'on nous a apprises, à apprendre des choses utiles qu'on croit nous avoir enseignées et à étudier les plus nécessaires sur lesquelles on ne nous a pas donné de leçons. »

Que faut-il conclure de là ? Qui faut-il rendre responsable ? Est-ce le programme lui-même ou est-ce plutôt dans l'application de ce programme que gît le mal ?

« M<sup>lle</sup> Sudan trouve que notre loi scolaire est bonne ; le programme et le règlement sont bien combinés et complets. Il n'y a qu'à les appliquer avec discernement, en tenant soigneusement compte des futures occupations de nos élèves, et en ne consacrant à chaque branche d'enseignement que le temps raisonnablement nécessaire, d'après son importance relative. L'institutrice aura donc soin d'approprier ses leçons aux besoins des élèves auxquels son enseignement est destiné : les compositions, les dictées, les leçons de choses, les lectures ne seront pas les mêmes pour une fille que pour un garçon. Il en sera de même pour les exercices de comptabilité, lesquels rouleront pour la jeune fille sur les affaires domestiques ou du ménage, tandis qu'on apprendra, au garçon, la comptabilité commerciale ou agricole suivant qu'il habite la ville ou la campagne. »

Cependant, il est un point sur lequel presque toutes les institutrices se rencontrent : c'est le temps relativement considérable employé à l'ensei-

gnement de l'histoire et de la géographie, au détriment d'autres branches plus utiles, plus nécessaires surtout à l'instruction de la femme. En histoire et en géographie, disent M<sup>me</sup> Bach et M<sup>lle</sup> Collaud, on exige trop de nos jeunes filles qui ne seront jamais appelées à gouverner un État ni à faire la guerre. »

A ce sujet « M<sup>lle</sup> Villard se demande si les hauts faits d'armes des Armagnacs, des Gouglers, pourront être de quelque utilité lorsque le foyer sera éteint, que la misère ou la maladie auront élu domicile dans la famille. »

« Cependant, M<sup>lle</sup> Pichonnaz trouve que la jeune fille ne doit pas ignorer complètement les grands faits historiques accomplis dans les pays où elle vit. L'étude de morceaux qui lui apprendront les succès de nos ancêtres lorsque Dieu et la Patrie étaient leur devise, la décadence et la prospérité des peuples suivant qu'ils foulent aux pieds ou respectent les lois du Souverain des nations, ainsi que quelques biographies d'hommes illustres par leurs vertus, leur dévouement. »

« M<sup>lle</sup> Pégaitaz, Eugénie, nous fait remarquer qu'en arithmétique les connaissances exigées par le programme sont les mêmes pour les garçons que pour les filles. N'y aurait-il pas une modification à introduire en faisant une part plus large au calcul oral? Ne perdons pas de vue la future carrière de la majeure partie de nos élèves; n'est-ce pas au calcul de tête que la ménagère doit avoir constamment recours pour la gestion de ses affaires? »

Pour nous résumer, nous ajouterons avec M<sup>lle</sup> Jacolet, à Bulle, qu'en parcourant les pages de notre programme, nous voyons que l'instruction a reçu de notables améliorations.

Cependant, il est une branche, ou du moins, un point du programme qui n'a pas encore assez d'extension dans nos écoles de jeunes filles. On lui accorde, il est vrai, de l'importance, on lui donne même un temps assez long, mais encore insuffisant, vu son utilité : »

## 2. — UNE DEUXIÈME PROPOSITION ASSEZ GÉNÉRALEMENT FORMULÉE, C'EST DE DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET LES OUVRAGES MANUELS

En effet, poursuit M<sup>lle</sup> Jacolet, à leur sortie de l'école, la plupart de nos jeunes filles sont appelées à vivre au foyer domestique; là, dans ce sanctuaire de la famille, les travaux manuels deviendront pour elles une distraction utile et agréable. Ils seront en même temps, pour la famille une source de bien être et d'économie. Grâce à son talent, à son habileté, les vêtements toujours soigneusement rapiécés, dureront plus longtemps, le linge repris avec soin et bien entretenu se conservera davantage. Pour la jeune fille riche, les ouvrages à aiguille sont un remède contre l'ennui, une occasion d'être utile au prochain, un moyen ingénieux de faire la charité. Aussi les plus grandes, les plus sages institutrices, M<sup>me</sup> de Maintenon et M<sup>me</sup> de Campan, ont-elles insisté sur la nécessité d'exercer de bonne heure les jeunes filles aux ouvrages manuels, afin de les rendre capables de s'y livrer un jour dans les travaux du ménage. »

« Le temps consacré aux ouvrages manuels est relativement trop restreint, dit à son tour M<sup>lle</sup> Overney, surtout dans les écoles mixtes où l'on ne peut disposer que de trois heures par semaine pour cet enseignement. Comment veut-on, avec cela, qu'au sortir de l'école, nos jeunes filles soient capables de faire les ouvrages qui se présentent dans une famille, tels que chemises, vêtements, robes, etc. ? »

Nous nous permettons une petite réflexion. On oublie trop souvent que



l'institutrice a affaire à des enfants, de tous les âges et de tous les degrés ; par conséquent elle ne parviendra pas si facilement, malgré son zèle et son dévouement, à former des *couturières habiles* et encore moins des *cuisinières* et des *blanchisseuses* ; il faudra toujours, à cet effet, faire un apprentissage, plus ou moins long, chez des maîtresses spéciales, ayant la pratique de leur état.

Que dire encore, ajoute « M<sup>lle</sup> Joie, lorsque, à la campagne, les parents paralysent souvent les efforts de l'institutrice, en ne procurant pas aux enfants les ouvrages manuels recommandés, ou même en les envoyant à l'école sans travail ? »

« Pour parer à ces inconvénients, nous laisserons encore parler M<sup>lle</sup> Overney, il serait à désirer, ce qui serait difficile à obtenir, que la commune fournisse la matière des travaux manuels, et les ouvrages confectionnés seraient vendus, à la fin de l'année, au profit de l'école ou des familles indigentes de la localité. Ce serait un immense service à rendre aux élèves pauvres, qui, faute de matériel, sortent souvent de l'école avec très peu de connaissances sur une branche si importante. »

« Le raccommodage des bas et du linge demandera un temps spécial, selon le désir exprimé par M<sup>lles</sup> Remy et Moullet, à cause de son utilité pratique. Il ne sera pourtant pas interdit de laisser faire quelque ouvrage d'agrément et d'utilité, la dernière année de classe, afin de développer un peu le goût des ouvrages manuels, surtout dans les familles aisées.

M<sup>lle</sup> Maillard, à Villaranon, désirerait voir les leçons d'ouvrage placées sur le même pied que les leçons de langue. »

M<sup>lle</sup> Perret, à Bulle, se pose cette question : « Ne pourrait-on pas encore apporter une modification dans l'instruction de la jeune fille en engageant, pendant les heures consacrées au travail manuel, des conversations instructives sur les divers points de couture, les variétés de tricots, de raccommodages, etc ? »

M<sup>lle</sup> Duc, à la Tour-de-Trême, voudrait que l'on attachât une importance particulière, dans les examens, aux ouvrages manuels et à l'économie domestique. »

Cette question de l'économie domestique ayant déjà été soumise à l'étude du corps enseignant, dans ces dernières années, nous ne nous étendrons pas là-dessus.

« Qu'il nous suffise de rappeler avec M<sup>lle</sup> Pégaitaz, Joséphine, ce qui a déjà été dit sur cette matière : que pour donner à cette dernière branche une extension plus pratique, bien des obstacles restent encore à surmonter. Presque toutes les institutrices s'accordent à dire que les matériaux et l'outillage, pour cet enseignement pratique, font défaut. En outre, où trouver le temps et l'emplacement pour exécuter, sous les yeux de toute une division, les divers travaux du ménage ? »

A ce point de vue, nous ne partageons point les idées émises par quelques-unes de nos collaboratrices, qui voudraient transformer l'école en *atelier de couture*, de *lessivage*, voire même de *repassage*, et que savons-nous encore ?...

Gardons-nous d'empiéter sur les devoirs de la mère de famille ; c'est à elle, que dans la règle, tous ces soins sont dévolus.

En effet, qui mieux qu'elle est à même de donner à sa fille des leçons de cuisine et de jardinage, en rapport avec les ressources pécuniaires de la famille ? Cette considération nous paraît de la plus haute importance. N'y aurait-il pas du danger à faire entrer l'école dans tous ces petits détails domestiques ? Ne froisserait-on pas facilement l'amour-propre de certains enfants déshérités de la fortune ? Ou peut-être ne ferait-on pas naître en eux le dégoût de leur position modeste et le désir de quitter la

maison paternelle. Ce serait, certes, manquer le but de l'école que de mettre ainsi les enfants en désaccord avec leurs parents.

L'école, en effet, n'est pas destinée à remplacer la famille, mais seulement à la compléter. Que l'institutrice inculque donc, avec le respect des parents et l'amour du foyer domestique, quelque modeste qu'il soit, des notions générales d'ordre, de propreté, d'économie, mais toujours avec prudence pour ne pas avoir l'air de blâmer les parents. « Nous avons pour cela l'excellent traité d'économie domestique de M<sup>lle</sup> Borghini. » (M<sup>lle</sup> Gremaud.)

M<sup>lle</sup> Barbey ajoute : « Pour qu'à sa sortie de l'école, la jeune fille soit une ménagère accomplie, c'est-à-dire, cuisinière, jardinière, un peu couturière, c'est évident que la théorie ne suffit pas, il faut des cours pratiques. Ces cours ne pourraient avoir lieu pendant le temps que la jeune fille fréquente l'école; ce ne serait qu'après son émancipation, comme cours de perfectionnement.

M<sup>lle</sup> Pégaitaz rapporte qu'une voix d'une autorité incontestable disait naguère : « C'est une utopie que de vouloir demander à l'école l'initiative de toutes les réformes sociales; et pourtant c'est la tendance actuelle. Ne nous y trompons pas, l'école peut donner de bons éléments, jeter des bases solides, mais elle ne peut pas tout. Les directions données à l'adolescence et à la jeunesse ont une influence plus décisive sur la vie que celle donnée à l'enfance sur les bancs de l'école. »

Nommons encore comme sujet de réformes demandées par quelques institutrices : la trop prompte émancipation des filles soustraites ainsi à l'influence de la maîtresse souvent dès l'âge de treize ans, alors qu'elles commencent le mieux à profiter des leçons, surtout des leçons pratiques, lesquelles ne peuvent guère se donner avant cet âge, faute de jugement et d'aptitudes. Ainsi pensent M<sup>lles</sup> Bossel et Jacottet.

Écoutez encore M<sup>lle</sup> Maillard à Villaranon : « Pour suppléer à l'insuffisance de l'éducation domestique et compléter l'œuvre de l'école, on pourrait chez nous, comme en Belgique, en Allemagne, en Autriche et même dans la Suisse allemande, fonder des cours spéciaux d'art culinaire, de coupe et de confection, voire même d'économie pratique. Quelques-uns de ces cours ont été ouverts à Lausanne, et dans le canton de Neuchâtel; ils ont été très fréquentés et ont produit d'heureux résultats. Ces cours se donneraient en hiver et dans le chef-lieu de la paroisse ou du cercle scolaire. La maison d'école servirait de local. Ces cours seraient gratuits, bien organisés et accessibles à toute la jeunesse féminine. » La même pensée est exprimée par M<sup>lle</sup> Carrel, à Bionnens.

Nos campagnes, croyons-nous, ne sauraient être assimilées aux pays que l'on vient de citer. Chez nous, heureusement, la vie de famille s'est généralement bien conservée et c'est en grande partie à l'école si pratique et si morale de leurs parents que se forment les futures ménagères. Gardons-nous de relâcher ce lien sacré de la famille, en multipliant les occasions si nombreuses déjà, qui en détournent les jeunes filles. Et puis, comme quelques-unes de nos collègues l'ont entrevu, ne tombons pas dans l'utopie.

Voici maintenant une troisième conclusion adoptée par plusieurs institutrices, c'est que

#### L'ÉCOLE COMBATTE DAVANTAGE LE LUXE

« La maîtresse d'école, nous dit M<sup>lle</sup> Maillard à Vaulruz, doit encore combattre énergiquement le penchant des jeunes filles au luxe. Elles naissent avec un désir violent de plaire; les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire lui étant fermés, elles tâchent de se

dédommager par les ajustements et les agréments du corps qui renversent toutes les bornes des conditions où elles sont nées et dérèglent toutes leurs mœurs. Aussi, tâchons de leur faire comprendre que l'honneur qui revient d'une bonne conduite et d'une vraie piété est plus estimable que celui qu'on tire de ses cheveux et de ses habits. »

L'institutrice doit donc s'efforcer de prêcher, non seulement par la parole, mais par son exemple, par la simplicité de sa toilette, tout en se rappelant que les jeunes filles de la campagne ne sont que trop portées à suivre les modes de la ville, sans être tentées encore par l'exemple de la maîtresse.

« Par sa toilette recherchée, dit M<sup>lle</sup> Cardinaux, l'institutrice montre le désir qu'elle a de plaire, tombe de son piédestal dans la foule des filles mondaines et elle n'exerce plus aucune réelle influence pour tout ce qui se rapporte à cette vertu si délicate et si rare. Les enfants, voyant leur maîtresse se parer avec un art mondain, sentent instinctivement qu'elle aime la toilette et n'ont plus, pour elle, ce respect religieux que l'on a pour une personne d'un aspect pieux et digne. Portées déjà à la vanité, par la légèreté de leur âge et le penchant de leur sexe, et n'ayant pas dans la personne de celle qui devrait être pour elles un modèle de toutes les vertus, un exemple vivant et continuel de simplicité; elles ne rêvent que rubans, robes élégantes ou éclatantes et tout ce qui sert à alimenter cette envie désordonnée de paraître. Et quel sera le remède à cette perte des âmes? Une institutrice vaniteuse peut-elle défendre à ses élèves ce qu'elle se permet ouvertement devant le public? A-t-elle quelque autorité pour engager les parents à mettre plus de simplicité dans les habillements de leurs enfants. Non, elle est même bien aise, en secret, de voir chacun coupable du défaut que sa conscience lui reproche, et d'avoir une excuse dans la généralité du luxe.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que cet exemple est du plus triste effet sur toutes les jeunes filles de la paroisse et fait disparaître du cœur de l'enfant l'empreinte de toutes les autres vertus. »

« Pour éviter cet écueil, l'institutrice se rappellera qu'elle doit être, selon l'esprit de saint François de Sales, la mieux mise et la plus simple. (M<sup>lle</sup> Pasquier.)

## II<sup>me</sup> PARTIE

### Formation de l'institutrice.

Cette deuxième partie de la question présente des difficultés particulières. Il était plus que délicat, surtout pour les jeunes institutrices, de se prononcer sur la formation qu'elles avaient reçue elle-mêmes. Et puis, suivant les idées qu'on émettrait, ne s'exposait-on pas à critiquer des instituts et des supérieurs qui ont fait leurs preuves et méritent tous les éloges? Ici surtout, le défaut de compétence devait se faire sentir. Qu'on nous permette de le dire, ce sont les institutrices les plus âgées, celles qui ont le plus d'expérience, qui, en général, se sont montrées les plus réservées.

On a commencé par faire ressortir l'importance de la mission confiée à l'institutrice. M<sup>lle</sup> Borghini rappelle « que l'école représente la famille, la commune et l'Eglise. Si l'instituteur doit former les hommes, les futurs citoyens, c'est de l'institutrice que dépend l'avenir des maîtresses de maison, des mères de famille, lesquelles réagiront à leur tour, par le

moyen de l'éducation sur toute la société. » A-t-on assez accentué la note chrétienne ? Nous existons avant tout et surtout pour assurer notre salut éternel en sanctifiant nos âmes par la vie présente. Or comme la vertu, la sainteté et la religion sont choses tout intérieures tenant aux tendances les plus mystérieuses de l'esprit et aux fibres les plus délicates du cœur, nous ne craignons pas d'affirmer que la mère et l'institutrice ne sauraient avoir de rivaux dans ce domaine, qui est particulièrement le leur. Aussi, nous croyons que la formation de l'institutrice doit être envisagée premièrement à ce point de vue ; il faut qu'elle soit elle-même profondément religieuse, connaissant à fond les éléments de la doctrine chrétienne, se distinguant par une solide vertu, animée de cette charité modeste qui sait se prodiguer dans l'ombre et joindre au courage, à la fermeté, à la persévérance, les attentions bienveillantes d'un cœur dévoué.

A ce point de vue qui prime tous les autres, on comprend que la formation de la jeune institutrice ne puisse mieux se faire qu'à l'ombre du sanctuaire, dans ces maisons religieuses où l'on respire constamment une atmosphère de foi, de piété, de sainteté. Mais n'anticipons pas.

De l'importance des fonctions confiées à l'institutrice, nous inférons avec M<sup>lle</sup> Borghini :

1° « Que l'institutrice doit être bien préparée à cette mission si grande et si importante pour le bien matériel et moral de la société. »

2° « Qu'une fois placée à la tête d'une école, la jeune institutrice ne doit pas être livrée à sa seule initiative ; qu'il est nécessaire qu'un programme bien établi lui trace chaque année, chaque mois et même chaque jour, la marche à suivre, le plan à exécuter.

« Voyons maintenant, poursuit notre collègue, si dans notre petite république fribourgeoise les futures institutrices reçoivent une préparation en rapport avec les devoirs qu'elles auront à remplir une fois qu'elles seront placées à la tête d'une école. Nous avons sous les yeux le programme des matières exigées pour l'obtention du brevet, et, après examen, nous ne voyons pas qu'il y ait une seule branche à éliminer ou quelqu'autre à y ajouter.

« Les difficultés, ajoute M<sup>lle</sup> Pégaitaz, Joséphine, toujours croissantes pour l'obtention du brevet, ne laissent aucun doute sur les capacités de celles qui ont vaincu l'épreuve redoutable de l'examen. C'est donc au point de vue de la formation à l'exercice pratique qu'il pourrait y avoir modification. »

« En effet, les institutrices, se demande M<sup>me</sup> Glasson, à Bulle, sont-elles toujours à même de donner ces bonnes théories sur la direction du ménage et le gouvernement de la maison ? Malheureusement, non ; car elles n'y ont guère été préparées. Elles ont pu recevoir de très bonnes leçons théoriques, mais la pratique n'étant pas venue corroborer ces leçons, chacune des jeunes aspirantes en aura profité plus ou moins, selon ses capacités, ses goûts et ses aptitudes. »

« M<sup>lle</sup> Demierre croit que des cours spéciaux de travaux domestiques dans les établissements d'instruction supérieure produiraient certainement d'excellents résultats. »

« Tout en émettant le même vœu, M<sup>lle</sup> Francey rapporte qu'un de ces cours est établi à Menzingen (dans la Suisse allemande). Les élèves aspirantes suivent ce cours industriel pendant leur première année d'études et même plus longtemps. Une institutrice ainsi formée et une fois entrée en fonctions, serait à même de donner, au besoin, dans certaines circonstances, des leçons d'économie pratique. »

Ici une remarque : le dévouement bien connu des habiles Directrices qui forment les institutrices et les éloges qu'elles ont toujours mérités,

les mettent, croyons-nous, à l'abri des reproches qu'on formule un peu partout contre les institutrices.

De nos jours, dit-on, le choix de l'aspirante pêche déjà souvent par défaut de vocation. « Une petite réflexion à ce sujet, ajoute M<sup>lle</sup> Villard : sur le grand nombre des jeunes filles qui continuent leurs études dans le but d'enseigner, ne s'en trouve-t-il pas quelques-unes qui n'y sont pas réellement appelées et qui, par cela même, ne possèdent pas toutes les aptitudes requises ? N'y en a-t-il pas qui entrent au pensionnat afin de s'affranchir des rudes travaux des champs, auxquels leurs vieux parents doivent cependant se livrer pour subvenir aux sacrifices nombreux qu'exigent les années d'étude ? Ne s'en trouve-t-il pas, peut-être, qui ne voient dans cette vocation qu'un emploi plus lucratif ou même, disons-le bien bas, l'occasion d'occuper un certain rang dans le village... d'avoir un certain prestige sur nos populations... Si des vues aussi mesquines sont le mobile qui conduit quelques jeunes filles, comment exiger qu'elles enseignent ce qu'elles-mêmes ne mettent point en pratique ? Que l'on éprouve donc, dès le début, nos jeunes aspirantes et qu'on leur fasse surtout envisager le côté pratique de l'enseignement où, certes, tout n'est pas couleur de rose... Si leur intention est bien arrêtée et qu'elles se sentent vraiment de l'attrait pour la grande et noble carrière de l'enseignement, qu'elles se mettent courageusement à l'œuvre et marchent résolument en avant. »

Ces réflexions pleines d'à propos de M<sup>lle</sup> Villard nous font songer involontairement aux avantages qu'ont les institutrices congréganistes sur les laïques. Celles-là, du moins, ont une vocation éprouvée, exempte de préoccupations mondaines et d'ambition vaniteuse. Une fois vouées à la noble carrière de l'enseignement, elles n'en peuvent plus être détournées, comme c'est malheureusement le cas pour beaucoup d'institutrices laïques, par la pensée de s'établir dans le monde. Si les aptitudes leur font défaut, on leur procure d'autres occupations où elles pourront faire le bien et réussir. Nous croyons que nous ne saurions mieux faire qu'en prenant pour modèles nos bonnes religieuses ; tâchons de leur ressembler par la modestie, la piété, le dévouement.

Aussi, éprouvons-nous quelque répugnance à aborder une conclusion formulée par un certain nombre de nos jeunes collaboratrices ; elles verraient avec plaisir

#### 1. — LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE NORMALE POUR LA FORMATION DE L'INSTITUTRICE

Ce serait une innovation considérable, dont on ne saurait dès à présent calculer toute la portée. Aussi, bon nombre d'institutrices manifestent le désir que le nouvel établissement soit dirigé par des religieuses.

« L'Etat, dit M<sup>lle</sup> Brunner, pourrait faire choix de l'un des pensionnats que nous avons à Fribourg. » Nous partageons, à ce sujet, l'avis de M<sup>lle</sup> Rossier. « Pour obtenir les résultats que nous demandons, il faudrait en laisser la direction à des religieuses. Personne mieux qu'elles n'est dévoué à l'enseignement de la vertu et de la piété ; placée sous celles de professeurs laïques, l'éducation en souffrirait beaucoup et les résultats ne laisseront pas que d'être déplorables. »

Entendons encore M<sup>lle</sup> Ducry : « Nous avons, grâce à Dieu, l'avantage de compter dans notre capitale plusieurs établissements religieux. Quelques-uns possèdent des pensionnats recommandables, sous tous les rapports. Où mieux que dans ces sanctuaires bénis, la future institutrice pourra-t-elle se préparer à sa noble mission ? Dans le silence de la solitude, éloignée de l'air contagieux du monde, sous des maitresses qui

savent allier la vertu à la science, elle puisera les lumières qu devront la guider et la soutenir dans la carrière parfois ardue d'élever et instruire. Il faut l'avoir expérimenté. Combien de fois, en effet, aime-t-on à reporter ses pensées vers ces années heureuses, où les leçons appuyées par l'exemple étaient si propres à former l'esprit et le cœur. Rappelons-nous, au reste, les services que les cloîtres ont rendus au moyen âge. »

Nous savons que nos maisons religieuses de Fribourg ne demandent pas mieux que de se conformer aux désirs des autorités en ce qui concerne la formation des institutrices. Quelques-unes de nos collaboratrices ont fait observer que le costume exigé des pensionnaires n'était pas assez simple. On pourra facilement obtenir à ce sujet le changement désiré en faveur des jeunes personnes de la campagne. Pour ce qui est du côté pédagogique, nous pouvons affirmer qu'il n'est nullement négligé dans ces maisons, toutes les améliorations sérieuses qu'on pourra proposer y seront accueilli avec empressement et reconnaissance. Même on y donne, croyons-nous, aux pensionnaires qui en font la demande, des leçons de cuisine, de repassage, etc. Exprimons donc nos désirs à ces excellentes maisons, mais gardons-nous de leur attribuer des défauts dont elles ne sont responsables en aucune façon. Il nous semble, en outre, qu'il y a un grand avantage pour la formation des institutrices, et pour la cause de l'instruction, à ce que plusieurs maisons s'occupent, en même temps, d'enseignement et d'éducation.

La variété en cela ne saurait nuire : même en provoquant une heureuse émulation, elle est une cause très efficace de progrès ; rien ne saurait remplacer ce stimulant.

Enfin, nos maisons de Fribourg se distinguent surtout au point de vue capital de la formation religieuse et morale. Il serait imprudent de renoncer à ce résultat solidement assis pour aller au devant de l'inconnu.

## 2. — PLUSIEURS DE NOS COLLÈGUES DEMANDENT QU'ON ÉTENDE AUX INSTITUTRICES L'ÉPREUVE DU STAGE

« Tous nos instituteurs, écrit M<sup>me</sup> Villard, ont été à même d'apprécier les nombreux avantages du stage. Les résultats obtenus ont été très heureux jusqu'ici. Ne serait-il pas possible de l'établir en faveur des institutrices ? Ce serait, sans doute, un puissant moyen d'exciter une certaine émulation parmi les membres qui fonctionnent déjà, puis aussi on rendrait d'immenses services à nos jeunes aspirantes auxquelles il ne manque souvent que les grandes leçons de l'expérience. »

« En effet, dit M<sup>me</sup> Duc, à Semsales, faites pendant quatre à cinq ans de la théorie, les résultats seront seuls dans la pratique. On étudie la pédagogie, les différentes méthodes, les mille procédés à suivre dans l'enseignement, tout cela n'est compris qu'en le mettant en pratique.

Ce n'est pas à l'école normale ou secondaire que l'on peut s'initier à la vie pratique, même après quelques leçons d'épreuve ; mais auprès d'un maître ou d'une institutrice aussi sage qu'éclairé et qui, par leur expérience, pourra former leur nouvel élève, de manière qu'il soit, après un an de stage, capable d'enseigner, de commander en maître, sans falloir trembler devant ses élèves, et se troubler de sa trop grande timidité. »

## 3. — COMME CONCLUSIONS PARTICULIÈRES, NOUS CROYONS DEVOIR SIGNALER DEUX DESIDERATA. A SAVOIR :

a) Que dans les établissements destinés à la formation des institutrices, on donne, plus que par le passé, des leçons pratiques d'économie domestique ;

b) Que l'on consacre plus de temps à la formation de l'institutrice.

Ces conclusions n'ont peut-être pas été suffisamment discutées par nos collaboratrices. Pour ce qui est du temps à consacrer à la formation de l'institutrice, on sait qu'il faut tenir compte de la position financière des familles. Ensuite, combien d'institutrices, formées à grands frais pendant plusieurs années, quitteront trop tôt l'enseignement ? Il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose à faire pour améliorer sérieusement la formation du corps enseignant.

Si le stage est adopté pour les institutrices, nous croyons qu'il répondra en grande partie aux deux desiderata de la dernière conclusion ; la formation pratique s'obtiendra mieux, elle se complètera, et ce sera tout à la fois la prolongation du temps consacré à la formation de l'institutrice.

Comme on a pu le voir, la double question soumise à l'examen des institutrices a soulevé des discussions intéressantes, sans doute, mais trop graves pour qu'on puisse formuler dès à présent des conclusions absolues. Nous avons résumé de notre mieux les diverses réformes proposées par nos collègues ; encore une fois, nous reconnaissons l'insuffisance de nos lumières et surtout notre incompetence.

Qu'on veuille donc accueillir avec indulgence ce modeste rapport ; il eût été plus complet, plus approfondi, si nos talents et notre expérience avaient été à la hauteur de notre bonne volonté et de la sincère estime que nous avons pour toutes nos honorables collègues.

## CONCLUSIONS

### 1. — FORMATION DE LA JEUNE FILLE

1. On demande de simplifier les programmes en ce qui concerne l'histoire, la géographie et les accessoires ;
2. Une deuxième proposition assez généralement formulée, c'est de développer l'économie domestique et les ouvrages manuels ;
3. L'école doit combattre davantage le luxe.

### 2. — FORMATION DE L'INSTITUTRICE

1. Faut-il créer une école normale pour les institutrices ou s'en tenir aux établissements actuels ?
2. Plusieurs de nos collègues demandent qu'on étende aux institutrices l'épreuve du stage ;

### 3. CONCLUSIONS PARTICULIÈRES :

- a) On demande que dans les établissements destinés à la formation des institutrices, on donne, plus que par le passé, des leçons pratiques d'économie domestique ;
- b) On voudrait encore que l'on consacrat plus de temps à la formation de l'institutrice.

---

P.-S. — Le rapport de M<sup>lle</sup> Bourqui, à Corminbœuf, résumant dix-neuf compositions de M<sup>lles</sup> les institutrices de la Sarine, nous est parvenu le 17 de ce mois. Pour l'utiliser, nous aurions dû refondre tout notre travail quasi terminé. Du reste, nous avons pu nous convaincre que les conclusions de ces Demoiselles sont, à peu de chose près, les mêmes que celles formulées dans notre présent rapport.

Cormérod, le 19 mai 1888.

Félicité HUMBERT, institutrice.

---

---

**FRIBOURG. — IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE**

---